

Vivre à Salaunes

Bulletin municipal n°47

Juillet 2019



LE MOT DU MAIRE



La canicule que nous avons tous subi ou profiter à certains d'entre nous et la régression entamée de l'été n'empêche nullement la végétation et les herbes de croître. Malgré ces circonstances, vous avez certainement remarqué certains points stratégiques de la commune embellis par la réalisation de jachères et marquages de stationnement fleuris.

Porté par le syndicat SIAEBVELG, gestionnaire de notre bassin versant, la commune s'est engagée dans une démarche « zérophyto ». Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, la forêt, la voirie et les espaces relevant du domaine public, avec, à terme, la suppression totale de tous les pesticides sur l'ensemble des espaces publics de la commune.

Pour la mise en place de cette stratégie d'intervention et son plan d'action adapté pour chaque type d'espace, nous avons fait l'acquisition de matériel spécifique et l'achat d'un rotobroyeur pour traiter les accotements. Il va s'en dire que l'on devra prendre en compte les fauchages tardifs et s'accommoder d'un peu de verdure rémanente. Et je remercie quelques citoyens qui ont déjà pris en compte l'entretien du fossé et accotement le long de leur façade.

C'est acté ! Notre Médoc est devenu PARC NATUREL REGIONAL. A l'ordre du premier comité du syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR du 4 juillet 2019, M. Henri Sabarot a été élu à la présidence. Avec les délégués, titulaires et suppléants, il aura la lourde tâche d'élaborer une feuille de route pour construire un développement durable et solidaire de notre Médoc.

En liaison avec la gendarmerie, un protocole de participation citoyenne a été signé pour mettre en œuvre la prévention d'incivilité sur la commune. Cinq référents de quartier peuvent être contacté à l'occasion de suspicion de démarcheurs douteux ou de problèmes de protection de l'environnement.

A noter les lourds travaux de sécurisation de la voie commune chemin du Plecq et de la RD107^{E1} qui sont achevés. Zone à 30 km/h et coussins ralentisseurs route d'Issac vont permettre, à n'en pas douter, de réduire les vitesses excessives dans la traverse du bourg.

Des travaux de réfection et rechargement de rives viennent d'être réalisés route d'Hourton et de Saint-Raphaël. Celle-ci particulièrement circulée sera limitée à 50 km/h et interdite aux plus de 3,5 tonnes.

Le programme d'aménagement et d'extension du groupe scolaire est lancé. Priorité à la réalisation du restaurant. C'est le groupe Arktic qui a été retenu pour l'élaboration du projet global et l'appel à candidature du cabinet d'architecture. Et la réception des travaux est prévue pour la rentrée 2020.

Je vous souhaite, chers administrés, de passer de très bonnes vacances.

Jean-Marie Castagneau.

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

4 Intercommunalité

6 Commissions

7 Affaires scolaires

12 Associations

18 Tam-tam salaunais

21 Infos pratiques

23 Infos services

« VIVRE A
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la
publication :

Jean-Marie
Castagneau

Mairie de Salaunes

DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire est autorisé à solliciter

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'année 2019 pour financer la construction du nouveau restaurant scolaire. La dépense s'élèvera à la somme de 1 376 664,00 € HT. Une subvention maximum de 35% peut être obtenue au titre de la DETR d'un montant plafonné à 800 000,00 € HT soit un montant attendu de 280 000,00 €.
- Le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes de l'année 2019. Notre commune s'est vue attribuer la somme de 13 470,00 €. Ce montant sera affecté aux travaux de réfection de la voirie communale.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget commune

Dépenses de fonctionnement :	725 225,46 €	Dépenses d'investissement :	1 626 224,11 €
Recettes de fonctionnement :	1 130 213,08 €	Recettes d'investissement :	806 909,42 €
Excédent de l'année précédente :	639 677,97 €	Résultat antérieur :	+ 214 312,01 €
Résultat de l'exercice :	+ 404 987,62 €	Résultat de l'exercice :	- 819 314,69 €
Résultat excédentaire :	1 044 665,59 €	Restes à réaliser 2018 :	9 822,03 €
		Résultat déficitaire :	595 180,65 €

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :	58 136,05 €	Dépenses d'investissement :	11 649,28 €
Recettes de fonctionnement :	34 887,05 €	Recettes d'investissement :	9 796,99 €
Résultat de l'année précédente :	62 816,60 €	Résultat antérieur :	- 9 796,99 €
Résultat de l'exercice :	- 23 249,00 €	Résultat de l'exercice :	- 1 852,29 €
Résultat excédentaire :	+ 39 567,60 €	Résultat déficitaire :	11 649,28 €

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement :	3 107,13 €
Recettes de fonctionnement :	3 807,50 €
Résultat de l'année précédente :	4 311,15 €
Résultat de l'exercice :	+ 700,37 €
Résultat excédentaire :	+ 5 011,52 €

TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1 % le taux des taxes locales :

La taxe d'habitation passe de 12,22 % à 12,34 %.

La taxe sur le foncier bâti passe de 12,13 % à 12,25 %.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 29,62 % à 29,92 %.

TICKET DE CANTINE

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 3,40 euros le prix du repas à la cantine, à compter du premier jour de la rentrée des classes 2019-2020.

TRAVAUX DE VOIRIE

Il a été décidé de réaliser des travaux de mise en sécurité des accotements des routes de Saint-Raphaël et d'Hourton pour un montant de 38 784,00 € TTC.

MATÉRIEL

Le conseil municipal valide l'achat d'une rotobroyeuse pour un montant de 8 680,00 € HT et la reprise d'une rotofaucheuse propriété de la commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions de fonctionnement aux associations ont été reconduites comme chaque année :

A.C.C.A	500,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	310,00 €
Club Au fil des ans	310,00 €
Comité des fêtes	3 305,00 €
USS Foot	500,00 €
USS Gym	700,00 €
Chorale Les copains d'accord	310,00 €
APE Les enfants de Salaunes	500,00 €
Bibliothèque	2 800,00 €
Volt'arene	310,00 €

VOTE DU BUDGET

Les budgets communaux 2019 s'équilibrent de la manière suivante :

Budget commune

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 493 864,00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 447 102,00 €

Budget bois

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 213 991,00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 112 780,00 €

Budget CCAS

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 8 922,00 €

PARC NATUREL RÉGIONAL

Le Médoc devient Parc naturel régional.

Dimanche 26 mai 2019, le décret de classement du Parc naturel régional Médoc a été publié au Journal Officiel.

« Depuis près de 10 ans, le Médoc l'attendait. C'est chose faite : le Médoc devient Parc naturel régional ! La région Nouvelle-Aquitaine compte désormais cinq Parcs naturels régionaux : le Pnr des Landes de Gascogne, le Pnr Périgord Limousin, le Pnr Marais Poitevin et le Pnr de Millevaches en Limousin.

Les cinq missions d'un Parc naturel régional sont :

- ⇒ la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- ⇒ L'aménagement du territoire ;
- ⇒ Le développement économique, social et culturel ;
- ⇒ L'accueil, l'éducation et l'information ;
- ⇒ L'expérimentation et l'innovation.

Le Parc naturel régional Médoc rassemble 51 communes situées dans le département de la Gironde. 102 750 habitants vivent sur ce territoire de près de 234 000 hectares.

Le Médoc devient Parc naturel régional



#assembler #innover #préserver

Retrouvons-nous sur : ➔ pays-medoc.com [f/PnrMedoc](https://www.facebook.com/PnrMedoc)

1/ ZAE « Pas du Soc 2 » à Avensan

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la CdC Médullienne a notamment vocation à créer, aménager, entretenir et gérer des zones d'activités économiques.

A ce jour, elle dispose de deux zones d'activités économiques intercommunales :

- à l'est du territoire : la zone d'activités économiques (ZAE) « Pas du Soc 1 » sur la commune d'AVENSAN,
- à l'ouest : la ZAE « La Gare » sur la commune du PORGE.

La Communauté de Communes Médullienne porte le projet de création d'une **zone d'activités économiques (ZAE) « Pas du Soc 2 » d'environ 35 ha sur la commune d'AVENSAN**, à l'entrée du Parc Naturel Régional Médoc. Cette ZAE est localisée à proximité de la zone d'activités existante « Pas du Soc 1 », en entrée de ville de CASTELNAU-DE-MÉDOC, le long de la route départementale 1215 (Bordeaux-Le Verdon).

Orienté prioritairement sur le développement des filières bois et développement durable, ce futur parc d'activités vise à renforcer l'économie locale et à développer les emplois sur le territoire. Il aura trois vocations principales d'accueil : productions industrielles et artisanales, commerces à fréquence occasionnelle (jardinerie, bricolage notamment) et équipements publics ou d'intérêt collectif. Le site est en effet pressenti pour accueillir le projet d'équipement aquatique (à l'étude).

Où en est-on ?

La Communauté de communes Médullienne a engagé en juin 2018 la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). Plusieurs scénarios d'aménagement ont été étudiés. Les études environnementales en cours d'achèvement (études des sols, zones humides, espèces protégées) ont permis de faire évoluer le projet et de préciser le schéma d'aménagement.

Permanences d'accueil du public et réunions publiques organisées en juillet et en septembre

Un dossier de présentation du projet est consultable à l'accueil du siège de la Communauté de Communes Médullienne (4 place Carnot à Castelnau-de-Médoc) et sur le site Internet. Un registre est à votre disposition pour consigner les observations du public.

Afin d'enrichir la concertation avec la population, les associations locales et les autres personnes concernées, la Communauté de Communes prévoit l'organisation de **deux permanences ouvertes au public**.

Elles se tiendront les **jeudi 11 juillet 2019 de 14h à 18h et mardi 24 septembre 2019 de 14h à 18h à l'annexe de la Communauté de Communes Médullienne**, située 1 avenue Gambetta à Castelnau-de-Médoc.

Deux réunions publiques seront également organisées le mardi 10 septembre 2019 à 19h à Avensan et le mardi 17 septembre 2019 à 19h à Brach.

2/ Une zone artisanale à Brach

Outre le projet d'aménagement de la ZAE « Pas du Soc 2 » à Avensan, et afin de répondre aux besoins de développement de l'activité artisanale, la Communauté de Communes Médullienne a décidé de créer une **zone artisanale à Brach d'une superficie de 1,7 ha**.

Pourquoi une zone artisanale à Brach ?

Les objectifs de la Communauté de Communes Médullienne sont :

- d'accompagner le développement d'entreprises artisanales existantes sur le territoire, en leur permettant de s'installer dans des locaux mieux adaptés à leurs activités

et

- de renforcer le tissu économique local, en accueillant de nouvelles entreprises artisanales, tout en favorisant une meilleure répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire communautaire.

Où en est-on ?

L'étude préalable à la création de cette zone artisanale, qui comporte deux volets (économique et environnemental) est en cours. Les premiers résultats de cette étude, ainsi que le projet d'aménagement seront présentés à l'occasion de **deux réunions publiques qui se dérouleront le mardi 10 septembre 2019 à 19h à Avensan et le mardi 17 septembre 2019 à 19h à Brach**.

Contact pour tout renseignement : Joanna SCHOENDORFF, Chargée de mission « Développement économique – Habitat » - 05 64 31 07 71 - jschoendorff@cdcmédullienne.fr

CCAS

Dimanche 17 février, 80 convives étaient à l'honneur pour le repas des aînés offert par le CCAS de la commune.

Chaque invité a eu la surprise d'être accueilli avec des colliers de fleurs sur le thème « la croisière s'amuse ».

Après son discours de bienvenue à toute l'assemblée, M. le Maire a offert aux doyens de la journée, Mme Françoise Hostein et M. Pierre Sentout, une corbeille de fruits et de friandises avant de convier tout le monde au délicieux repas préparé par le traiteur Tony Prud'homme et animé par l'orchestre de Didier Lescouzeres.

Chaque année, ce sont toujours de bons moments de convivialité qui permettent de rompre la solitude et de se retrouver avec beaucoup de plaisir.

Le traditionnel quiz complète toujours l'ambiance avant de se divertir sur la piste de danse. Cette belle journée pleine d'enthousiasme se termine par une très bonne soirée autour de l'omelette traditionnelle préparée par Jean-Marie.

Merci à tous et rendez-vous l'an prochain pour une ambiance aussi chaleureuse et festive sous un nouveau thème.



AFFAIRES SCOLAIRES

L'année scolaire se termine, riche de travail et de découvertes pour vos enfants.

L'équipe éducative (professeurs des écoles, personnel communal et animateurs SPL) œuvre au quotidien en faisant un travail empreint de patience, de discernement et de bienveillance.

Le conseil municipal a délibéré et a voté en faveur d'une subvention de 1 500,00 € pour un projet de sortie scolaire pour l'année 2019/2020.

Bien sûr ce n'est qu'une partie du montant et nous tenons à remercier également l'APE qui se mobilise en organisant tout au long de l'année scolaire des manifestations afin de soutenir un tel projet et bien d'autres...

Pour la rentrée scolaire prochaine, le maintien de la septième classe est confirmé par l'Inspection Académique.

Les élus remercient le personnel de la restauration scolaire pour leur investissement et leur implication en lien avec le Pays médoc, dans la démarche d'une cantine responsable et de qualité. En effet, les plats servis aux enfants sont fabriqués sur place avec un maximum de produits frais et de saison en favorisant le plus possible l'achat de produits français et en circuit court.

Nous souhaitons à chacun de bonnes vacances méritées !

VOIRIE

Les travaux importants de sécurisation et la création d'un cheminement piétonnier route d'Issac et chemin du Plecq sont en cours de finition. La mise en place de coussins berlinois supplémentaires devrait permettre de limiter la vitesse sur le tronçon de la route d'Issac. Les piétons, eux, peuvent se déplacer en toute sécurité le long du chemin du Plecq jusqu'au centre bourg.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'enfouissement des réseaux a été effectué ! Seuls restent les lignes aériennes appelées à disparaître.

Le coût de l'opération s'élève à 547 554,00 € TTC.



RESTAURANT SCOLAIRE

Tous les matins, un artisan boulanger local nous livre le pain de farine française, ce pain est issu de farine biologique.

Nous favorisons l'utilisation de produits bio, locaux et labélisés comme le kiwi du Tarn-et-Garonne, le fromage blanc du Limousin, les viandes de porc et de bœuf de Nouvelle-Aquitaine.

La majorité des légumes et féculents est également issue de l'agriculture biologique.

Toujours à la découverte de nouveaux goûts, nous continuons notre tour du monde gustatif. Les enfants ont ainsi pu déguster :

- Du guacamole et du chili con carne du Mexique (fait maison)
- De la flammekueche d'Alsace
- De l'écrasé de pommes de terre à l'huile d'olive de Grèce
- Des beignets de crevettes d'Asie
- Du mitonné de légumes au sel de Guérande,...

Nous avons aussi intégré des repas végétariens.

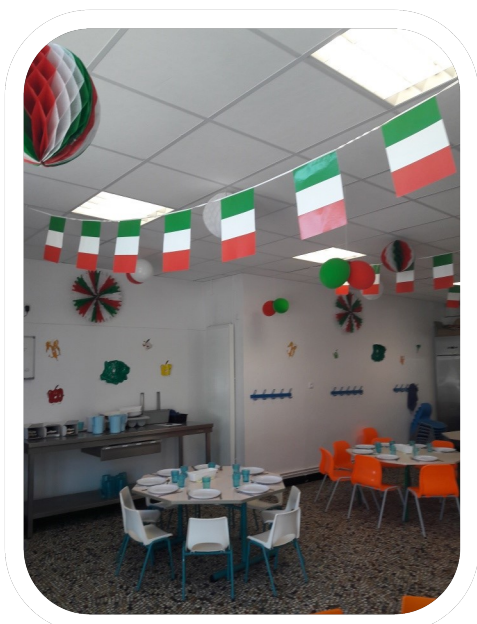
Concernant la gestion des déchets, nous alimentons toujours avec les déchets des repas le composteur de l'école situé au jardin des Petits Salaunais derrière la cantine. Depuis la rentrée de septembre, les déchets des CP et GS sont pesés. Depuis la rentrée de février sont aussi pesés les déchets des PS et MS.

Les résultats sont plutôt surprenants. Nous constatons en effet que le poids des déchets des GS/CP est le plus important :

- PS/MS = 35 g par assiette pour une moyenne de 34 enfants
- GS/CP = 49 g par assiette pour une moyenne de 38 enfants
- CE/CM = 28 g par assiette pour une moyenne de 58 enfants.

Toute l'équipe du restaurant scolaire vous souhaite de très bonnes vacances.

L'équipe du restaurant scolaire.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le mois de juin est un mois très animé pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. Les projets validés en début d'année scolaire doivent être finalisés avant les vacances d'été.



Le potager de l'accueil périscolaire s'est agrandi grâce à l'implication de Julie et des enfants. Nous avons actuellement de nouvelles plantations avec des produits de saison.

Pendant les vacances scolaires, les familles sont invitées à entretenir ce potager en s'inscrivant sur le tableau situé à l'entrée de l'accueil.

Les enfants du centre de loisirs ont également fabriqué intégralement un hôtel à insectes. Il sera visible dans le pré en face de l'école. Les personnes qui le souhaitent pourront le découvrir durant les vacances d'été 2019.

L'équipe d'animation remercie la mairie de Salaunes pour son soutien dans la réalisation de ce projet.

Pour marquer le début des vacances, l'équipe d'animation et l'école de Salaunes se sont associées pour proposer un jeu de piste numérique destiné aux familles. Par équipe, celles-ci devaient se rendre sur différents points historiques de la commune. Chaque étape était ponctuée par une lecture de textes enregistrée par les enfants de l'APS.

L'équipe d'animation

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'équipe pédagogique de l'école de Salaunes souhaitait que notre fête de fin d'année scolaire illustre le thème partagé par toutes les classes cette année : Paysage et patrimoine. Cela a été l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle : le groupe folklorique Lous Pignots, en costume traditionnel du bassin d'Arcachon, a fait revivre des musiques et des danses des temps anciens. Puis, toujours au son des violons et des accordéons, ce sont nos élèves de maternelle et CP regroupés, puis ceux de CE et CM, qui ont fait la démonstration de plusieurs danses. Ce lien entre adultes et enfants, entre élèves petits et plus grands, s'est ensuite exprimé dans un joyeux moment de bal partagé.

Autres passerelles culturelles entre hier et aujourd'hui : l'édition et la vente d'un recueil de textes historiques sur le passé de notre commune du Moyen-Age à 1950 et la cérémonie solennelle de remise de livres aux élèves de CM2, souhaitée par monsieur le Ministre de l'Education nationale et la municipalité de Salaunes.

La fête de l'école, c'est aussi une tradition, et l'occasion de se retrouver entre anciens élèves, voire très anciens et nouveaux, autour des incontournables stands de pêche à la ligne, pêche aux canards, course en sac, chamboul'tout, grillades, buvette... qui marquent rituellement la fin de l'année scolaire. Ce sont les bénévoles parents et enseignants, l'APS, l'APE, le comité des fêtes, la Mairie qui permettent que ces traditions continuent. Ils donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie et souhaitent que la relève soit assurée par de nouveaux parents. Très vite, nous vous attendons, dès la rentrée, mais en attendant, bonnes vacances à tous, elles sont bien méritées !



La directrice

JEU DE PISTE NUMÉRIQUE



Mardi 2 juillet à 18 h30, 10 équipes parents/enfants (il y avait aussi des grands parents, cousins et amis!) ont participé au 1^{er} jeu de piste numérique organisé dans le village de Salaunes. L'APS et l'école de Salaunes ont décidé ensemble d'organiser ce parcours sportif et culturel en six étapes. A chaque balise virtuelle sont proposées des questions d'observation ou d'histoire locale mais aussi des documents et même l'interview de Monsieur le Maire. Nous espérons pouvoir rendre ce jeu accessible à tous à partir de la boîte à livres située au centre du village. 45 minutes environ et un téléphone portable suffisent pour réaliser ce parcours qui a été très apprécié ce premier soir !

REMISE DES DICTIONNAIRES

Cette année, c'est lors de la fête de l'école à la Garenne que le traditionnel dictionnaire français-anglais a été distribué à Jeanne, Maël, Paul, Lolie, Axel, Louna, Gabriel, Enzo, Thomas, Noam, Elsa, Mathieu, Yannis, Nathanael, Thao, Mathéo, Noé et Marine par M. le Maire et les élus.

Nous leur souhaitons d'excellentes vacances avant la rentrée scolaire au collège.



LES PS / MS

La sortie à Naujac

Jeudi 6 juin, nous avons pris le bus pour aller à Animalia Parc. Un monsieur nous a donné deux poches : une avec des grains de maïs pour les animaux à deux pattes et une avec du pain pour les animaux à quatre pattes. Nous avons nourri des canards, des chèvres, un sanglier, des vaches, des poules, des zébus, des cerfs, des biches, un âne ... Nous avons pique-niqué sur les tables. Nous avons vu aussi un sanglier avec ses bébés dans la forêt et deux paons qui faisaient la roue. Nous avons caressé les animaux. C'était bien.



LES CE2 / CM1

Le défi BIG BANG

Quelqu'un nous a dit : Le principe est qu'« Il faut réfléchir, parler entre nous puis enfin faire » Cette année notre défi du Big Bang a été de construire un objet roulant qui se déplace de façon autonome à l'aide de l'air sur au moins un mètre. Avant de pouvoir commencer à réfléchir sur ce projet, nous avons travaillé en classe sur les énergies. Nous avons appris que l'énergie pouvait se transformer. Par exemple l'énergie éolienne peut se transformer en énergie mécanique.

Nous nous sommes servis de ce principe pour imaginer notre véhicule. Car nous savions que le vent, donc l'air, avait une force. Après de nombreuses manipulations et de nombreux essais infructueux, nous avons décidé que pour construire notre véhicule, il nous faudrait :

- Des roues pour rouler sur le sol, ainsi que des batonnets pour relier les roues entre elles.
- Un socle pour supporter le tout : nous avons essayé les bouteilles en plastique mais ça ne fonctionnait pas. Alors on a eu l'idée de prendre une plaque de bois.
- Nous pensions que le souffle du ballon vers l'arrière allait pousser le véhicule vers l'avant et que ça pouvait suffire à déplacer notre véhicule.
- Mais il fallait fixer ce ballon. C'est pourquoi nous avons punaisé un morceau de carton avec un trou pour y mettre le ballon.

Pour que notre engin se déplace, on a gonflé le ballon et on a posé la voiture sur le sol. En lâchant le ballon, la voiture est partie toute seule ! Quelle satisfaction !

LES GS / CE1

Pour le carnaval de l'école cette année on s'est déguisé en abeille. Nous avons aussi chanté une chanson avec la classe des CP. C'était la chanson des abeilles. Cette chanson parle des abeilles. Elle dit qu'il ne faut pas avoir peur des abeilles, de ne pas les déranger sinon elles nous piquent. Quand elles nous piquent les abeilles meurent. Les abeilles fabriquent du miel, c'est très bon. S'il y a une abeille sur une fleur, il faut la laisser sinon elle va se dire qu'on va l'embêter et elle va nous piquer pour se défendre mais ça va la tuer. Elle va faire ça pour pas qu'on embête d'autres abeilles qu'elle parce que ça va nous faire mal et qu'on aura des boutons partout.

Les abeilles fabriquent du miel mais aussi elles aident les arbres à faire des fleurs et des fruits avec le pollen. Les abeilles sont fragiles et les frelons asiatiques sont très méchants avec elles. Ils les mangent.

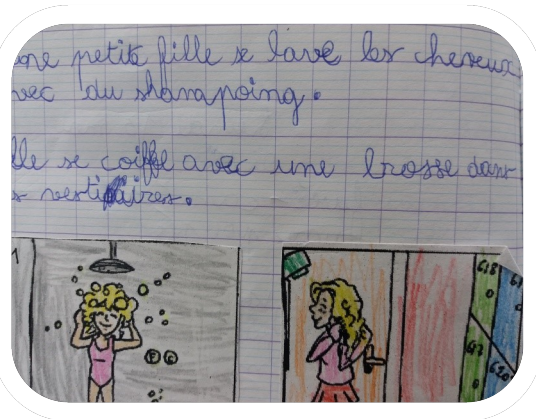
Au carnaval on a défilé dans les rues de Salaunes en allant à la salle de la Garenne. Pendant le carnaval on a chanté la chanson des confettis et on a fait une bataille, il y avait des confettis partout. On a aussi fait un goûter avec les parents. Il y avait des gâteaux et à boire. Après on a brûlé une pigne de pin qu'on avait fabriqué au périscolaire avec du papier journal et de la colle.

Pour le carnaval on était déguisé en abeille, les CP aussi. On a fabriqué notre déguisement en classe avec la maîtresse. On l'a fait avec un sac poubelle noir, du scotch jaune, on a fait un masque avec une assiette jaune et des points noirs pour faire les yeux. On a aussi fabriqué des ailes avec du papier et on les a attachées dans le dos mais elles ne tenaient pas très bien.

Pendant le carnaval il y avait aussi la tombola. Avant le carnaval on avait acheté des tickets et après quelqu'un a tiré au sort et on pouvait gagner des cadeaux.

LES CP / CE1

Ecrire, une aventure pour faire un grand pas en avant !



En début d'année, nous nous sommes mis d'accord avec le maître. Nous allons faire de notre mieux pour apprendre à lire et écrire. Bien sûr, chacun à notre manière, bien sûr chacun à notre vitesse. On lui a dit qu'on aimerait savoir écrire pour pouvoir ajouter du chocolat sur la liste de course de papa, pour faire nous même notre liste au père Noël ou pour écrire une carte postale à papy et mamie. Alors on s'est relevé les manches et on s'est tous appliqués.

Aujourd'hui, l'année est presque finie. Qu'est-ce que l'on sait écrire maintenant nous a demandé le maître. Maintenant, on sait raconter des histoires a expliqué Timéo : « Celle de l'éléphant qui a peur de la souris ».

Et puis, on sait aussi « recopier un poème pour notre papa à la fête des pères » raconte Maïa. Joseph est content : « doucement-doucement, j'ai appris à copier mes devoirs tout seul ». « C'est très pratique parce que maintenant je peux écrire mes invitations pour mon anniversaire » se réjouit Noa. Alors, oui, on est d'accord : on a fait un grand pas en avant.

LES MS / CE1-CE2

La danse du carnaval Moyenne section et CE1/CE2

Pour le carnaval, on a dansé avec la classe des CE1/CE2 de maitresse Ingrid. Les moyens, nous étions déguisés en moutons. Nous avons fabriqué nos costumes avec du papier et du coton. Les CE1/CE2 étaient déguisés en bergers et bergères. Pendant la danse, les moutons se promenaient et les bergers et bergères devaient les empêcher de s'échapper. La musique, c'était de l'accordéon. On a beaucoup travaillé avec les CE1/CE2 car c'était quand même un peu difficile. Nos parents ont vu notre danse lors du carnaval et ont trouvé que c'était très chouette.



LES CM1 / CM2



Le 16 mai 2019, la classe de CM1-CM2 a participé au festival Big Bang à St Médard. Cette année, le thème était « La Lune : l'aventure continue ! »

Nous avons commencé la journée en programmant un robot avec un ordinateur. Il fallait lui faire suivre un circuit sans qu'il fasse tomber les murs ou quitte le chemin noir. Nous avons beaucoup tâtonné pour le faire avancer dans la bonne direction, comme s'il était sur Mars.

La deuxième activité était une animation intitulée « Les passagers de l'imaginaire ». Un monsieur nous a expliqué comment les gens d'autrefois avaient imaginé voler pour aller dans l'espace. Certains voulaient s'accrocher aux pattes d'un aigle ou utiliser un ressort géant. Léonard de Vinci a fait des croquis d'ailes mécaniques. Plus tard, d'autres ont imaginé utiliser une fusée à vapeur, un train spatial ou même la téléportation. A travers les âges, les gens ont eu beaucoup d'imagination !

Après le déjeuner, nous avons regardé des épisodes de Tintin : Objectif Lune et On a marché sur la Lune. Nous avons fini la journée en deux groupes. Le premier groupe a modelé un sol lunaire en argile avec les cratères, les montagnes, les pierres... Le deuxième groupe d'élèves a réalisé une maquette d'un village lunaire. Il fallait réfléchir aux conditions sur la Lune : températures extrêmes, pas d'oxygène, pas d'atmosphère...

Les élèves ont bien aimé cette journée, en particulier la programmation du robot en binômes.

LES CE1 / CE2

Sortie à la BERGERIE

Lundi 8 avril 2019, nous sommes allés à la rencontre d'un berger. Nous avons vu la bergerie, son troupeau de moutons et d'autres animaux. Aussi, nous avons préparé un questionnaire auquel il a bien voulu répondre :

1. Combien avez-vous de moutons ? Il y a environ 120 moutons près de la bergerie et 400 dans la forêt.
2. Comment faites-vous quand un mouton a un bébé dans le ventre ? La brebis se débrouille toute seule et s'il y a un problème, le berger appelle le vétérinaire.
3. Comment faites-vous quand un mouton est malade ? Le berger appelle le vétérinaire pour le soigner.
4. Où trouvez-vous tout le foin pour les moutons ? Le foin vient d'une réserve naturelle à Bruges.
5. Etes-vous fier de votre travail ? Oui, le berger a dit « fier comme un coq ».
6. Est-ce que vous tondez souvent vos moutons ? On tond les moutons une fois par an, en juin, et c'est un professionnel qui le fait.
7. Est-ce qu'il y a une bergère ? La bergère s'appelle Jeanne et elle vient parfois aider le berger.
8. Est-ce que vous gardez la laine ? Le tondeur professionnel récupère la laine pour faire des matelas, de l'isolant, des tapis...
9. Est-ce que vous avez un tracteur ? Non, le berger a un 4x4 !
10. Est-ce qu'il y a d'autres bergers qui travaillent avec vous ? Parfois, certains collègues bergers viennent.
11. Est-ce qu'il y a un chien qui garde les moutons et comment fait-il pour les garder ? Le berger a deux chiens mais seul le Border Collie garde les moutons. Le berger donne les consignes et le chien obéit au berger.
12. Comment avez-vous fait pour avoir tous ces animaux ? Le berger a acheté les premiers animaux et après, ils se sont reproduits.
13. Qu'est-ce que vous donnez à manger aux animaux ? Le berger donne un peu de foin, pas trop car ils doivent manger ce qu'il y a dans la forêt pour la nettoyer.
14. Comment faites-vous si vous êtes malade ? C'est la bergère, Jeanne, qui le remplace.
15. Est-ce que les maladies des humains peuvent être transmises aux animaux ? Oui, et aussi l'inverse.
16. Depuis quel âge êtes-vous berger ? Le berger l'est depuis 2006.
17. A quelle heure vous sortez et vous rentrez les moutons à la bergerie ? Le berger rentre seulement les moutons à la bergerie s'il faut les soigner.
18. Quel âge ont vos moutons ? La plus vieille brebis a 12 ans et les autres ont entre 0 et 12 ans.
19. Quels animaux avez-vous et est-ce que vous les trayez ? Il y a des moutons, des chèvres, une ânesse, une jument, deux ponettes, des chiens, des poules et des chats. Il traite parfois les chèvres pour avoir du lait pour lui seulement.
20. Est-ce que c'est vous qui avez construit votre bergerie ? La bergerie a été construite par un charpentier.
21. Comment faites-vous quand vous perdez un mouton ? Le berger cherche dans toute la forêt s'il n'est pas déjà mort.
22. Est-ce qu'il y a une mare pour que les moutons boivent ? Il y a des mares dans la forêt et des abreuvoirs près de la bergerie.
23. Qu'est-ce que c'est comme race de brebis ? Ce sont des brebis landaises.



USS GYM

Nous voici au terme de notre année sportive.

Cette saison s'est très bien déroulée et la prochaine sera une année de changements : notre animatrice nous quitte après une vingtaine d'années de fidélité pour raisons personnelles. Elle sera remplacée par un homme, une première pour notre section.

Le nouvel horaire des cours sera de 18h30 à 19h30 tous les jeudis.

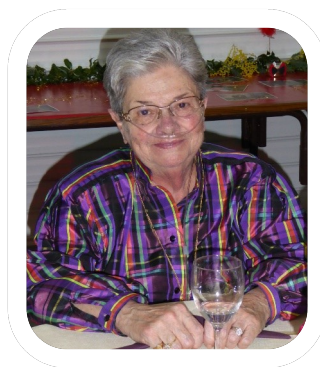
Nous avons fini les cours par un repas le 27 juin et les reprendrons le jeudi 5 septembre à 18h30.

Très bonnes vacances à toutes et tous et je vous attends à la rentrée.

La présidente,
Sylvette Castagneau

AU FIL DES ANS

Cette année le club « Au fil des ans » a été endeuillé par le décès de Marie-Hélène Mangin co-fondatrice du club avec Kléber Reynaldo et de Michel Tételin qui a été président depuis sa création en 1986.



Le traditionnel repas du 1er mai a failli être annulé par le peu de monde inscrit mais pour ceux qui ont répondu présents, ils ont profité d'un bon repas et d'une ambiance endiablée.

Pour la reprise des activités en septembre, une sortie à Agen au musée du pruneau est prévue, reste à définir la date.

Nous espérons pouvoir organiser le marché de Noël réclamé l'an dernier qui amène beaucoup d'exposants et de nombreux visiteurs, nous vous tiendrons informés de la date.

Nous vous souhaitons un très bon été et de bonnes vacances à tous.

La présidente,
Joëlle Barre

CHORALE LES COPAINS D'ACCORD



La fête de la musique s'est à nouveau très bien passée avec une météo excellente. Un public nombreux et attentif a été enthousiasmé par notre spectacle intemporel autour de chansons extraites de dessins animés des studios Disney. Cette soirée s'est poursuivie autour d'un apéro-dîatoire festif suivi par une bonne centaine de convives : les plats confectionnés par les choristes les ont entièrement satisfaits.

Les activités reprendront à la rentrée comme d'habitude.

Le président,
François Guillou-Keredan

COMITÉ DES FÊTES

D'un printemps à l'autre la fête de Salaunes est toujours très attendue. Les 5, 6 et 7 avril derniers, la fête du printemps a, comme tous les ans, diverti les nombreux Salaunais qui ont fait le déplacement.

Un bon départ, le vendredi à 16h30 avec le printemps des enfants, jeux et gourmandises pour tous, deux heures de plaisir pour nos petits villageois.

A 21h00, la soirée théâtre débuta pour le plus grand bonheur des 80 spectateurs qui apprécièrent la pièce « Célibataires » de David Foenkinos interprétée par la troupe C'Pas Banal.

A l'aube du samedi démarra la randonnée pédestre qui, malgré une météo pluvieuse, compta une trentaine de participants qui ont déambulé sur les pistes de notre commune.

La journée continua avec un après-midi très chargé pour les organisateurs : course cycliste, concours de belote, remise des récompenses et bien sûr les animations foraines.

Le concert de la chorale « Les copains d'accord » en l'église Notre-Dame de Salaunes précéda l'omelette géante. Cette tradition a encore réjoui les gourmands présents autour de l'imposante poêle.

Eh oui, déjà dimanche ! Après les discours et un moment de détente autour du pot de l'amitié, le repas champêtre a tenu toutes ses promesses. Une table de qualité accompagnée d'une sympathique ambiance de bandas avec nos amis de la Banda'qui, trois heures de folie pour les 250 participants.

Sur le thème de Disney, les trois chars ont défilé de la place de la mairie en direction du centre de la fête. Une foule enthousiaste les a accueilli sous une pluie de confettis.



La tombola clôture cette 26ème édition de la fête du printemps à Salaunes.

L'absence de certains manèges a créé un manque pour nos jeunes Salaunais, une situation indépendante de notre volonté. La présence des stands ne dépend pas des décisions du comité des fêtes mais de la disponibilité et du bon vouloir des industriels forains. Merci pour votre compréhension.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui participent à l'organisation des différentes manifestations qui dynamisent notre commune.

Rendez-vous les 5 et 6 octobre 2019 pour la prochaine foire du terroir.

Le président,
Patrick Vignaux

LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

- Vivre un **ENGAGEMENT CITOYEN**
- Adhérer à des **VALEURS ESSENTIELLES**
- S'investir sur son **TEMPS LIBRE**
- Exercer une **ACTIVITÉ VALORISÉE**

Choisir de DEVENIR SPV C'EST

- ★ Contracter un véritable **engagement citoyen**,
- ★ Adhérer à des **valeurs essentielles**,
- ★ S'investir sur son **temps libre** pour :
 - **porter secours aux personnes**
 - **lutter contre les incendies**
 - **protéger les biens et l'environnement**

Exercer une **activité valorisée** :

- dotée d'une **formation qualifiante**
- assortie d'une **protection sociale**
- offrant des **indemnités horaires**
- permettant une **prestation de fidélisation** et de **reconnaissance** en fonction des services accomplis.

BIENVENUE

au Centre d'Incendie et de Secours de SALAUNES

Chaque jour des femmes et des hommes exercent une même passion, vivent une même expérience humaine.

Les sapeurs-pompiers de Salaunes assurent les secours sur la commune de Salaunes en premier appel ainsi que sur les secteurs limitrophes si les conditions opérationnelles le nécessitent.



Chef de centre : Lieutenant FUSTER

Adjoints : Lieutenant AILLERIE

Adjudant-chef ROUMEGOUS

1, allée du château d'eau - 33160 SALAUNES

Effectif :

- 36 sapeurs-pompiers volontaires

492 interventions en 2018



SECOURS À PERSONNES



INCENDIE



ACCIDENT DE CIRCULATION



OPÉRATIONS DIVERSES



Comme Virginie G, auxiliaire de puériculture au CHU de Bordeaux (15 ans d'engagement), venez rejoindre notre centre d'incendie et de secours.

"L'engagement citoyen souscrit me permet de pouvoir porter secours aux personnes et d'assurer des interventions variées (incendie, feux de forêt) ce qui est vraiment complémentaire de ma profession."

Clément D, ouvrier dans des installations agricoles (7 ans d'engagement).

"Mon activité de sapeur-pompier volontaire me permet de pouvoir me rendre utile au quotidien et de trouver un esprit d'équipe et de famille."



Joël G, opérateur régleur dans une scierie (27 ans d'engagement).

"En tant que sous-officier du centre de secours, j'ai l'opportunité de commander sur opération et de développer des compétences techniques et relationnelles. Cet engagement au service de la population m'apporte énormément sur le plan personnel."

Conditions d'ENGAGEMENT

- Avoir entre **18 et 60 ans**,
- Jouir de ses **droits civiques**,
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions **du service national**,
- Avoir une **aptitude physique** et **médicale** en lien avec les **missions confiées**.



Quelles sont les DÉMARCHES ?

- ★ Adresser une demande écrite au SDIS 33
- ★ Se présenter au Chef du centre le plus proche de son domicile.
- ★ Participer à un comité de recrutement comprenant :
 - des **tests sportifs**
 - un **entretien de motivation**
 - une **visite médicale d'aptitude**

Service Départemental d'Incendie et
de Secours de la Gironde

22, Boulevard Pierre 1^{er}
33081 BORDEAUX CEDEX

05.56.01.84.40 @ direction@sdis33.fr

BIBLIOTHEQUE

Animations :

Depuis le mois de novembre Tiphaine nous propose pour les petits (0-3ans), ses histoires autour d'un thème différent tous les mois. Elles ont lieu en principe le 3ème lundi de chaque mois de 10h à 11 h. Parmi les thèmes déjà abordés : les doudous, l'hiver, Noël, Carnaval, les couleurs, les gourmandises... Ces animations rencontrent le succès escompté, puisque depuis leur mise en place, la participation varie entre 5 (au plus bas) et 11 enfants. Nous vous rappelons que la participation se fait sur inscription

directement à la bibliothèque, ou sur le site de la médullienne : www.cdcmduillienne.com, ou encore par mail : biblio.salaunes@hotmail.fr. (max. 10 enfants).



Nous avons également ouvert ces animations aux assistantes maternelles (au sein du RAM) avec leurs petits, quelques vendredi matin.

Au mois de mai, avec Mélanie Molinier, nouvelle animatrice, au sein de la CDC, nous avons organisé deux ateliers sur le thème « Nature », commun à toutes les bibliothèques du réseau. Le premier s'est déroulé avec les enfants du périscolaire le mercredi 15 mai, et le second avec des enfants accompagnés d'un parent le samedi 18 mai. Ils ont créé un cahier avec des éléments trouvés dans la nature : végétaux, papier...en faisant des collages, dessins, coloriages, piquages... Les enfants étaient ravis et auraient bien prolongé la séance. Ils ont emporté leur cahier, à eux de le continuer, lors de leur sortie dans la nature ou simplement dans leur jardin !

Toujours sur ce thème, nous avons organisé, le samedi 25 mai, une exposition de peintures de 5 artistes locaux, dont 4 de Salaunes : Corinne Demay, Annie Dumont, Suzy Garnier, Aline Messales, Francisco Alonso, ainsi qu'une rencontre de 4 auteurs en dédicace, locaux également : Maëlle Andals, Bernard Duporge, Guy Rechenmann, et Jean-Sébastien Pouchard.

L'école nous a rejoints pour proposer le livret créé en classe sur l'histoire de Salaunes. Cette matinée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Les artistes, les auteurs ainsi que le public étaient ravis de cette rencontre autour des arts.

Livrentête :

Le prix « Livrentête » est remis aux enfants au cours du mois de juin, au sein de l'école. Chaque enfant reçoit un diplôme qui atteste sa participation à la lecture des livres et au vote pour choisir son histoire préférée.

La bibliothèque se dote toujours de nouveautés, autant pour les adultes que pour les jeunes, vous pouvez venir les découvrir lors des heures d'ouverture : le mardi de 14h à 17h30, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Du 8 juillet au 1er septembre la bibliothèque sera ouverte toutes les semaines le jeudi de 14h30 à 17h.

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été.



APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Mission accomplie ! Nous avons contribué au financement du goûter de Noël, des sorties scolaires ainsi qu'aux dépenses de la kermesse. Mention spéciale à M. Da Cunha, gérant de notre boucherie/traiteur « Le Marché », qui est venu cuisiner pour le repas du carnaval.

Les ambitions sont élevées pour 2020 car, en plus des sorties de fin d'année, une classe découverte nécessitera une forte mobilisation.

Notre petite école avec ses petits moyens a en effet besoin d'un coup de pouce de notre part.

Ainsi nous vous proposerons pour l'année scolaire 2019/2020 :

- ⇒ une vente de torchons décorés par les enfants avant les vacances de Noël,
- ⇒ Un vide-grenier de Noël avec la présence du Père Noël en personne en décembre,
- ⇒ Notre traditionnel repas du carnaval en mars/avril.

Nous renouvelons notre appel pour rejoindre l'équipe. Une réunion de rentrée sera programmée en octobre.

Pour nous contacter, notre adresse mail est la suivante : ape.salaunes@gmail.com.

Un grand merci aux parents et grands-parents bénévoles pour leurs coups de main précieux ainsi qu'à la mairie pour son aide financière et matérielle.

Bonnes vacances.

La présidente,
Peggy Beaubois.

USS FOOT

La 42^{ème} fête portugaise eu lieu samedi 15 juin 2019. Plus de 700 personnes se sont données rendez-vous pour faire la fête sous les couleurs du Portugal et de Madère.

Cette année, deux groupes portugais ont animé la soirée : SOM 2000 et Lua Cheia. Les convives ont pu danser sur le rythme de la musique tout en dégustant les spécialités portugaises : brochettes de bœuf, pasteis de nata ... Cette 42^{ème} fête a été une fois de plus une excellente soirée !

Merci à vous d'être venus si nombreux et de continuer à faire vivre cette fête au sein de notre village. On vous dit à l'année prochaine pour la 43^{ème}, encore plus nombreux !

Si vous souhaitez participer bénévolement à l'organisation de cette soirée, vous serez les bienvenus.



Le président,
Cyril Reynaldo

ASTREA YOGA



La saison de yoga s'achève, en tout cas pour les cours, car le yoga est une discipline et une philosophie de vie qui se pratique au quotidien afin de réveiller en nous notre part de spiritualité.

Cette première année a vu au sein de cette association un noyau solide et assidu présent chaque mardi de 19h00 à 20h30. La reprise aura lieu début septembre.

N'hésitez pas à venir découvrir cette pratique qui saura être un accompagnement dans votre vie de tous les jours.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été à tous. Namaste.

La présidente,
Sandrine Dubos.

ACCA

Une saison s'achève sans marquer les mémoires. J'espère tout de même que chacun aura pu trouver du plaisir dans notre loisir favori.

Côté gibier, le constat reste le même. Si le lièvre se fait toujours discret, le grand gibier et particulièrement le sanglier reste très présent sur notre territoire.

Il est à noter qu'une battue aux sangliers sera reconduite le long de l'axe de la route de Lacanau (RD1215) avec la collaboration des ACCA de Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles et Bordeaux Métropole. Le but de cette opération est de diminuer l'installation de ces animaux près de cet axe routier et ainsi réduire les dégâts causés par ces derniers.

En cette fin de saison, nous avons pu observer une augmentation du nombre de renards.

Côté ACCA, l'assemblée générale s'est tenue le 22 juin avec un bilan satisfaisant et avec un conseil d'administration renouvelé.

Vous donnant rendez-vous pour une prochaine saison, le bureau et moi-même vous souhaitons un agréable été.

Le président,
Jacques Laborde



ETAT CIVIL

DÉCÈS

M. Henri Desse le 28 janvier 2019
Mme Marcelle Lanquetin le 10 février 2019
M. Michel Tetelin le 28 février 2019

Michel Tetelin nous a quitté le 28 février. La commune rend hommage à son engagement en qualité d'élu de 1995 à 2001 et à son investissement dans le monde associatif avec la présidence du club « Au fil des ans » de 1986 à 2016. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

ÉLECTION EUROPÉENNE

Listes	Voix	% Exprimés
Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen	103	26,14
Renaissance soutenue par la république en marche, le MODEM et ses parte-	79	20,05
Europe écologie	51	12,94
La France insoumise	38	9,64
Envie d'Europe écologique et sociale	30	7,61
Le courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan. Debout la	20	5,08
Union de la droite et du centre	18	4,57
Liste citoyenne du printemps européen avec Benoit Hamon soutenue par génération.s et Deme-Diem 25	13	3,30
Parti animaliste	11	2,79
Les Européens	9	2,28
Urgence écologie	6	1,52
Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	5	1,27
Ensemble pour le frexit	3	0,76
Allons enfants	2	0,51
Parti fédéraliste européen—pour une Europe qui protège qui protège ses ci-	1	0,25
Lutte ouvrière—contre le grand capital, le camp des travailleurs	1	0,25
Espéranto—langue commune équitable pour l'Europe	1	0,25
Alliance jaune, la révolte par le vote	1	0,25
Les oubliés de l'Europe—artisans, commerçants, professions libérales et in-	1	0,25
Ensemble patriotes et gilets jaunes : pour la France, sortons de l'Union Euro-	1	0,25

Les listes suivantes n'ont pas obtenu de voix : liste de la reconquête, mouvement pour l'initiative citoyenne, décroissance 2019, une France royale au cœur de l'Europe, à voix égales, neutre et actif, parti révolutionnaire communistes, évolution citoyenne, la ligne claire, UDLEF (union démocratique pour la liberté, égalité, fraternité), une Europe au service des peuples, parti pirate, démocratie représentative, PACE (parti des citoyens européens).

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	729		
Abstentions	314	43,07	
Votants	415	56,93	
Blancs	14	1,92	3,37
Nuls	7	0,96	1,69
Exprimés	394	54,05	94,94

PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée en début d'année, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de Salaunes en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place sur la commune, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Un protocole « participation citoyenne » a été signé entre la préfecture, la gendarmerie et la mairie. A la suite de la réunion du 22 février 2019, cinq volontaires se sont portés référents. Ces référents seront à l'écoute des citoyens et seront amenés à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants avec leur accord, signalement à la gendarmerie des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects,... mais est exclue toute transmission d'informations de la vie privée du quartier. Quelle que soit la situation à laquelle il peut être conforté, le référent se doit d'agir de manière citoyenne. Son action ne se substitue pas à celle de la gendarmerie et sa fonction ne lui donne aucune prérogative de police. Pour toute inquiétude, vous pouvez contacter le référent de votre quartier cité ci-dessous :

⇒ **M. Michel Bonneval : 06 34 96 04 00**

Quartiers les Orchidées, la Tuillière, le Bourg, la Prairie (Alambic)

⇒ **M. Thierry Lucmallé : 06 11 67 17 36**

Quartiers la Roseraie, route d'Issac, le Bourg

⇒ **M. David Largeteau : 06 06 78 16 83**

Quartiers le Capéran, la Carreyre, la Petite Lande

⇒ **M. Eric Echegaray : 07 50 33 92 83**

Quartiers route de Castelnaud, Maubourguet, Saint-Raphaël, route de Lacanau

⇒ **M. Francis Gravey : 06 15 81 89 14**

Quartiers chemin de la Gravette, chemin de la Rue, chemin de Bedillon

Si vous habitez hors zone, vous pouvez appeler le référent le plus proche de votre domicile.



8 MAI



La pluie s'est invitée cette année à la commémoration du 74ème anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale.

Entouré de porte-drapeaux, de pompiers, d'enfants et de Salaunaises et Salaunais, M. le Maire a lu le discours de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre de la défense. Les gerbes au nom des anciens combattants et de la municipalité ont été déposées au monument aux morts ainsi qu'un bouquet de fleurs apporté par un enfant de l'école de Salaunes.

Après une minute de silence et la Marseillaise pour clôturer la cérémonie, M. le Maire a invité l'assemblée à prendre le traditionnel pot de l'amitié.

PLAN CANICULE 2019

Les conséquences de la canicule de 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette loi institue un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Cette loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n°2004-926 du 1er septembre 2006.

Un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie de la ville afin de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le maire garantit la confidentialité des données recueillies.

► Pourquoi vous inscrire ?

Pour améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grand froid, tempête...)

► Qui est concerné ?

Les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

FNACA

La cérémonie commémorant le 57ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, les combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée le mardi 19 mars à 11h00.

M. le président de la FNACA, Michel Moreau, les portedrapeaux, les autorités locales, les élus, les anciens combattants et leurs familles se sont réunis devant le monument aux morts.

Un hommage aux 30 000 victimes civiles et militaires a été rendu.

Cette cérémonie a débuté par la levée des couleurs suivie du dépôt de gerbes. La sonnerie aux morts, une minute de silence et un message du comité national de la FNACA lu par M. le Maire a clôturé cet hommage.

► Comment s'inscrire ?

L'inscription est facultative et gratuite. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire obtenu sur simple demande auprès du secrétariat de la mairie (05 56 58 58 73) par la personne elle-même ou par un tiers. Aucune pièce justificative n'est exigée (sauf s'il existe un représentant légal : fournir un extrait de jugement de tutelle).

Le maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est adressé à la personne inscrite ou son représentant légal. L'accusé vaut confirmation de l'inscription et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier.

La radiation peut être opérée sur simple demande.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire chaque année.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte d'Urgence incombe au préfet. Sur sa demande, le maire est tenu de communiquer les données du registre aux destinataires –organismes ou services- chargés de l'organisation des interventions à domicile en cas de déclenchement du plan.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > **5 et 6 octobre : foire du terroir organisée par le Comité des Fêtes**
- > **12 octobre : soirée country organisée par Volt'à rene**
- > **11 novembre : pot-au-feu organisé par le Comité des Fêtes**
- > **24 novembre : loto organisé par Volt'à rene**
- > **1er décembre : vide-grenier organisé par l'APE Les enfants de Salaunes**



Campagne d'élagage à proximité des réseaux électriques à SALAUNES du 01/07/2019 au 30/09/2019

Enedis organise une campagne d'élagage au sein de votre commune pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise **SAS FORESTIERE BOUTHIER**:

- Travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage du 01/07/2019 au 30/09/2019.

Selon les besoins, notre prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement complémentaire, nos services restent à votre disposition aux coordonnées suivantes :

Tél : 05.57.92.78.66

Mail : miloude.dahbi@enedis.fr

Adresse : ENEDIS, Allée Carthon Ferrière 33170 GRADIGNAN

Rappel : les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'Enedis.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.

FEUX DE FORÊT : ADOPTEZ LES BONS GESTES

FEUX DE FORÊT LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

NI FEU NI BARBECUE
aux abords des forêts

PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture

PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES
les jours de risque d'incendie

PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON
bois, fuel, butane...

TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE
en localisant le feu avec précision

112 Urgences
18 Pompiers

JE ME CONFINE DANS MA MAISON
elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

#attentionfeuxdeforet

attention-feux-foret.gouv.fr

Un feu de forêt sur deux est la conséquence d'une imprudence. Un barbecue aux abords des forêts, une cigarette jetée sur le sol, des travaux de bricolage : tous ces comportements peuvent entraîner des départs de feu, se propageant violemment en cas de conditions météorologiques propices aux incendies de forêt (vent, sécheresse, chaleur). Le stockage de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures, citernes de gaz) peut être un facteur aggravant. En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou 114, destiné aux sourds et aux malentendants) et confinez-vous dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations (via son site ou un répondeur) sur le risque feu de forêt. Rappelons que chaque année en moyenne en France, 3 000 incendies ravagent près de 12 000 ha de forêts.

Plus d'informations : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

J'APPRENDS À NAGER

Lacanau

Le Comité Départemental de Natation de la Gironde propose le dispositif J'apprends à Nager sur la plage du Moutchic à Lacanau :

- les 29, 30 juillet de 11h30 à 12h30
- les 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 août de 11h30 à 12h30

Selon le niveau de votre enfant, l'éducateur constituera des groupes homogènes.

Inscriptions au 07 83 73 21 63
à partir du mercredi 10 juillet
ou rendez-vous le lundi 29 juillet à 11h30
sur la plage du Moutchic

Cette opération est gratuite pour les familles !

Ne pas fumer sur la voie publique.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h—18h	8h—12 h	
Mardi	8h—12h			14h—18h
Mercredi		14h—18h	8h—12h	
Jeudi	8h—12h			14 h - 18 h
Vendredi		14h—18h	8 h - 12h	
Samedi	8h—12h	14h—18h	8h—12h	14h—18h
Dimanche	8h—12h		8h—12 h	

MAIRIE

Ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Katleen Echegaray
Léonie Paquet
Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73
Fax : 05 57 88 97 18
mail : secretariat@mairie-salaunes.fr
Site internet : www.mairie-salaunes.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H30
Mercredi : 9H00—12H00 / 14H00—17H00
Levée du courrier
⇒en semaine : 12h00
⇒le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

Urgences 24h/24h 18
Administratif 05 57 97 01 66
Depuis un portable 112

SAMU

CENTRE ANTIPOISON 15
05 56 96 40 80

GENDARMERIE

Urgence 17
Brigade de Castelnaud 05 57 88 60 40

CULTE :

Maison paroissiale 05 56 28 21 74
Contact : Mme Gomes 05 56 58 50 64

TAXI :

Angel Hardy 06 08 34 72 56

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux 05.56.58.54.04
06.81.05.26.40
Secrétaire : Michel Girons 06 20 10 23 93

LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou-Keredan 05.56.58.56.55
Secrétaire : Hervé Durand 05.56.58.57.79

USS UNION SPORTIVE SALAUNAISE

Président: Jean-Marie Castagneau 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Cyril Reynaldo 06.98.22.15.84
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président : Cédric Girons 05 56 69 09 67
Secrétaire : Virginie Girons 05 56 69 09 67

ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54
Secrétaire : Didier Bestaven 06.89.69.05.65

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Président : Peggy Beaubois 06 15 90 04 99
Secrétaire : Stéphanie Courpotin 06 86 55 33 41

AU FIL DES ANS

Président : Joëlle Barre 06.86.51.80.01
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Paulette Lahitte 06 17 74 18 64

ASTREA YOGA

Présidente : Sandrine Dubos 06 19 97 79 77

VOLT'A RENE

Présidente : Christine Roca 06 60 37 55 84

ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	Dr Emeline Khov	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	M. Aurélien Fromm	10, place de l'église	06 83 53 14 80 aurelien-fromm@hotmail.fr
Infirmière	Mme Corine Chancogne	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Infirmière	Mme Amélie Vantal	10, place de l'église	06 88 88 24 69
Ostéopathe	Mme Mylène Fauque	10, place de l'église	06 22 75 08 83
Sage femme ostéopathe	Mme Agnès Oudot	1, chemin de la Gravette	06 20 10 37 40

COMMERCES

Alimentation générale	Le Marché	12, place de l'église	05 56 42 38 55 lemarche33160@gmail.com
Maraîchage biologique	Les jardins de Petite lande	Route d'Issac	06 06 78 16 83 lesjardinsdepetitelande@orange.fr
Salon de coiffure	C'dans l'hair	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 cdanslhair33@gmail.com

ARTISANS

Travaux forestiers	Entreprise Daniel Hostein	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31
Menuiserie-Charpente bois PVC alu fermeture	DG Bois	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45 06 78 83 50 63
Couverture, zinguerie, isolation (RGE), bardage, terrasse bois	SARL Malardier	14 rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 a.malardier@yahoo.fr
Paysagiste, entretien de jardins et d'espaces verts	Entreprise Wy Not	9, rue des Mimosas	06 16 30 60 93 contact.wynot@gmail.com
Réparateur audio-visuel, électroménager, plomberie	Multiservices 33	8, route de Lacanau	05 57 88 44 08 06 85 84 33 49
Peinture	L'îlot couleurs	31, route de Castelnau	06 19 97 79 77
Menuiserie	EURL Girons	6 bis, chemin de Maubourguet	06 17 89 86 22

DIVERS

Avocat (consultations sur rendez-vous)	Anne Gaudy Lottin	12, chemin de la Rue	05 56 58 60 15 06 79 71 84 13 anne.gaudy@wanadoo.fr
Location de garages, stockage de bateaux, matériel	LG Atlantique	ZA la Confrérie	06 03 17 14 52 06 10 16 78 69
Centre équestre, accueil à la ferme, maraîchage conversion bio	Domaine du Plec	1 chemin de la Gravette	06 20 10 37 40 06 89 89 84 46
Agent immobilier	Samuel Rebillon	4, rue des Gentianes	07 86 58 06 71
Garde- soins d'animaux à votre domicile	L'enjeu Gardien	8, impasse des Eglantines	06 24 76 87 91 www.lenjeugardien.fr

Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : secretariat@mairie-salaunes.fr.